



États Généraux de la  
**SANTÉ** en **RÉGIONS**

## 4<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions

11 septembre 2014

« Pour une loi de [bonne] Santé »



L'Abbaye  
de  
Fontenay

Ville  
de  
Marmagne



ville de Montbard  
naturellement curieux





2014 sera l'année de la réflexion autour de la Loi de Santé (Publique) dont le pays a fondamentalement besoin. Celle-ci devra se construire en région, unité géographique et politique centrale de l'organisation et de l'efficacité du système de santé. Les États Généraux de la Santé en Régions (EGSR), rendez-vous de toutes les forces vives du monde de la santé seront, cette année, consacrés au thème de :

### « Pour une loi de [bonne] Santé »

Organisés autour de débats sur ce thème central, de présentations de posters, auxquels des ateliers de travail s'ajouteront pour cette 4<sup>ème</sup> édition, cet événement doit être l'occasion de rencontres fertiles. Venant de l'ensemble des régions de France, les posters présentés par les acteurs eux-mêmes, montreront des projets et réalisations concrètes apportant des solutions locales et efficaces à diverses formes de prises en charge. L'après-midi permettra la tenue d'ateliers de travail devant aboutir à une plateforme de propositions pour la Loi de Santé, attendue par l'intégralité du champ de la santé. Les trois premières éditions qui ont rassemblées plus de 250 personnes autour de plus de 100 posters en 2013.

Les EGSR sont LE lieu de rencontre, d'échange et de construction commun à l'ensemble des acteurs de la chaîne de santé. Cette réunion de ceux qui souhaitent entreprendre en Santé invite patients et associations, usagers du système de santé, professionnels de santé et leurs représentations syndicales et ordinaires, producteurs de soins, pouvoirs publics, payeurs et élus locaux, à apporter leurs contributions au débat régional et à l'optimisation du système.

#### Objectifs

Les 4<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions ont pour objectifs :

- de devenir le colloque de référence de la politique de santé dans les territoires
- d'apporter des éléments d'informations et de solutions aux problèmes posés par la mise en place de la politique régionale, en privilégiant le caractère concret et innovant de ces réalisations
- d'aboutir à des propositions concrètes pour la Loi de Santé (Publique)

## Description de l'événement

Les 4<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions se tiendront à l'Abbaye de Fontenay (classée au patrimoine mondial de l'UNESCO). Ils se dérouleront le 11 septembre 2014, associant :

- un temps de débats : tables rondes sur le thème de « Pour une loi de [bonne] Santé »
- un temps de travaux en Ateliers pour aboutir à une plateforme de propositions à inscrire dans la Loi de Santé
- un temps de construction : présentation de posters portant sur des réalisations concrètes régionales ou locales
- un temps de rencontre : le déjeuner sur l'herbe des acteurs de santé

Le Prix du Public sera attribué aux posters élus par les participants de la journée. L'ensemble des posters ainsi que les comptes rendus des tables rondes feront l'objet de publication sur le site internet des 4<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions.

## Publics rencontrés

L'intégralité des acteurs de santé et leurs représentations sont légitimes à participer aux 4<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions. Les organisations non gouvernementales ayant des missions sur le plan sanitaire ou médicosocial sont également invitées à participer. Le colloque est ouvert aux journalistes.



## Programme des 4<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions

### « Pour une loi de [bonne] Santé »

Jeudi 11 septembre 2014

**6h53 : Départ de la Gare de Lyon. Arrivée en gare de Montbard à 7h57**

**8h30 : Café accueil dans les jardins de l'Abbaye**

**9h00 : Allocution de bienvenue et discours officiels**

**9h30 - 10h15 : Le Dialogue des États Généraux de la Santé en Régions**

*Olivier VERAN, Député de l'Isère, et Arnaud ROBINET, Député de la Marne, viennent partager leur constat et leur vision sur le projet de loi, son esprit et discuter la définition d'une [bonne] Loi.*

**10h20 - 11h30 : Table-ronde n°1 « Citoyenneté et Santé : Quel contrat social pour les acteurs ? »**

*Au-delà des débats techniques sur la recherche de la pure efficacité du système de santé, il convient de s'interroger sur les valeurs qui doivent le gouverner. Il convient de redonner une place au citoyen, tant dans la gestion de sa santé et que dans le fonctionnement du système. Ceci pose, en autres, quelques questions : faut-il favoriser la confrontation entre les acteurs ? Y-a-t'il opposition entre compassion et évaluation ? Quelle valeur veut-on donner le Socle de Solidarité ? Comment intégrer l'innovation dans l'évolution nécessaire du système de soins et de santé ?*

Sous la modération d'Olivier Mariotte, président de nile :

- Danièle DESCLERC-DULAC, Présidente du Collectif Inter associatif Sur la Santé (CISS)
- Didier CHARLANNE\*, Directeur de l'Agence Nationale d'Évaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux (ANESM)
- Jean-Luc HAROUSSEAU\*, Président de la Haute Autorité de Santé (HAS)
- Yazdan YAZDANPANAHI\*, Chef du Service des Maladies Infectieuses et Tropicales à l'Hôpital Bichat
- Jean-Paul ORTIZ\*, Président de la CSMF

\* sous réserve de confirmation définitive

### **11h30 - 11h45 : Pause**

### **11h45 - 12h45 : Table-ronde n°2 « Promouvoir la modernité : Comment faire bon usage de l'innovation ? »**

*Le système de santé et son accès pour les malades et les usagers doivent impérativement prendre en compte des usages nouveaux (coordination, partage de compétences, etc), des pratiques renouvelées et des outils modernes. Ceci n'est pas naturellement accepté par le système et sa gouvernance qui mettent un temps trop long à l'intégrer et lui trouver des modes de financements pérennes, temps incompatible avec le cycle de vie de l'innovation. Ceci caractérise aussi bien les produits de santé que les outils de la télémédecine, la révolution du net, les réseaux sociaux. Comment s'approprier les outils de la modernité ? Comment la loi peut-elle envisager les changements, simplifier, expliquer, décloisonner et éduquer pour faciliter leur appropriation par tous ?*

Sous la modération d'Olivier Mariotte, président de nile :

- Thierry ZILBERBERG\*, Directeur de Orange Healthcare
- Denis PIVETEAU\*, Secrétaire Général des Ministères chargés des Affaires Sociales
- Giovanna MARSICO\*, Fondatrice de Patients&Web
- Jean-Yves FAGON\*, Vice-Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)
- Marie PREAU\*, Professeure de Psychologie sociale

### **12h45 - 15h30 : Déjeuner sur l'herbe et espace d'échange autour des posters, vote des participants pour le *Prix du Public***

### **15h30 - 17h30 : Session d'Ateliers**

- Animé par Gérard RAYMOND : créer les conditions de la confiance : pour sortir de la culture du scandale sanitaire
- Animé par Alain PEREZ : vers un hôpital dans l'ambulatoire
- Animé par Corinne BEBIN\* : repenser la formation avec tous les acteurs
- Animé par Fabrice PILORGE : pour qu'émerge une culture de la prévention
- Animé par Jean-Philippe RIVIERE : vers une éducation nationale à la Santé

A l'issue de chaque Atelier, les cinq propositions majeures retenues sont rédigées par les animateurs et les scribes afin d'être proposées aux membres du Comité Stratégique pour un vote le mardi 16 Septembre. Parmi les cinq propositions, seulement trois seront conservées et portées par le Comité Stratégique et nile, à la connaissance de l'intégralité des participants ainsi qu'à l'ensemble des décideurs et acteurs du système de santé, dès le lundi 22 Septembre.

### **17h30 - 18h00 : Le regard du Grand Témoin Jean-Paul DELEVOYE\*, Président du Conseil Economique Social et Environnemental**

### **18h00 - 18h30 : Prix du public et mot de conclusion de ces 4<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions**

### **18h30 -19h30 : Verre de l'amitié autour de spécialités bourguignonnes dans le parc de l'Abbaye**

### **20h07 : départ du train en gare de Montbard (arrivée à Paris Bercy à 22h22)**

\* sous réserve de confirmation définitive



## Comité Stratégique des 4<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions

*Les documents produits par le Comité Stratégique l'engagent à titre collectif, mais n'engagent pas les membres individuellement*

### Membres du Comité Stratégique

- Corinne BEBIN, Maire adjointe de Versailles, déléguée aux affaires sociales
- Alain BERGEAU, Médecin Kinésithérapeute Rééducateur
- François BESNIER, Président de l'association Prader Willi France
- Michel BONJOUR, Vice-Président de l'association SOS Hépatites
- Gilles BONNEFOND, Président de l'Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine (USPO)
- Gilbert CARANHAC, Directeur d'Hox-Com
- Alain CORVEZ, Directeur Général adjoint de l'Agence Régionale de Santé de Midi-Pyrénées (ARS Midi-Pyrénées)
- Vincent DANCOURT, Directeur d'ADECA 21-58
- Alain DONNART, Président de l'Alliance Maladies Rares
- Alain DELGUTTE, Président de la section A du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP)
- Hélène DELMOTTE, Fondatrice de Care Insight
- Jean-Jacques DUMAS, Responsable des Relations Régionales du Laboratoire Baxter
- Elisabeth FERY-LEMONNIER, Chargée de mission au Secrétariat Général des Ministères chargés des Affaires Sociales
- Alexandra FOURCADE, Responsable de la mission Droits des usagers à la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)
- Philippe GAERTNER, Président de la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France (FSPF)
- Jean-Luc HAROUSSEAU, Président de la Haute Autorité de Santé (HAS)
- Alain HOUPERT, Sénateur de Côte d'Or, Vice-Président du Conseil Général de Côte-d'Or
- Jean-Michel KLEIN, Président du Syndicat National des ORL (SNORL)
- Christophe LANNELONGUE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne
- Claude LEICHER, Président de MG France
- Dominique LIBAULT, Vice-Président du Haut Conseil du Financement de la Protection Sociale
- Marie-Dominique LUSSIER, Manager « secteur médicosocial » à l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des Etablissements de Santé et Médicosociaux (ANAP)
- Anne MOUNOLOU, Directrice Générale de la Fédération Nationale de la Mutualité Interprofessionnelle (FNMI)

- Jean-Paul ORTIZ, Président de la Confédération des Syndicats Médicaux Français (CSMF)
- Alain PEREZ, Journaliste indépendant
- Pierre-Charles PONS, Directeur Général du CHU de Dijon, Vice-Président de la Conférence des Directeurs Généraux de CHRU
- Gérard RAYMOND, Secrétaire Général de la Fédération Française des Diabétiques (AFD)
- Catherine RAYNAUD, Directeur des Affaires Institutionnelles du Laboratoire Pfizer
- Jean-François REY, Président de l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS)
- Jean-Philippe RIVIERE, Chargé du Développement de l'e-santé chez Vidal.fr
- Bernard ROUAULT, Administrateur du Groupement de Coopération Sanitaire « Amplitude »
- Bruno SPIRE, Président de l'association AIDES
- Philippe TISSERAND, Président de la Fédération Nationale des Infirmiers (FNI)
- Jean-François TRIPODI, Directeur Général de Carte Blanche Partenaires
- Viviane VIOLLET, Vice-Présidente Alliance Maladies Rares

Posters pour les 4 <sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions
--

Destinés à présenter de façon didactique les projets existants en régions, ils comporteront les éléments suivants :

- nom du projet, son logo
- nom du promoteur et sa qualité, noms des co-promoteurs et des partenaires
- contexte et objectif recherché par le projet
- description du projet, matériel et méthode, période d'application du projet (début, fin éventuelle), population-cible, professionnels et structures impliqués...
- critères d'évaluation et organisme en charge de celle-ci, accréditations, organismes accréditeurs, labels, etc.
- financement(s) et leurs provenances, moyens de communications utilisés et outils mis en place et/ou créés
- estimation du coût du projet
- résultats obtenus et évaluation du différentiel vis-à-vis des objectifs recherchés
- discussion et critique, description des difficultés rencontrées, solutions apportées, recommandations, commentaires, vision prospective, points d'amélioration ou d'extension du projet voire de diffusion.

L'ensemble des posters ainsi que les comptes-rendus des tables rondes feront l'objet de publication sur le site internet des 4<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions. L'indépendance éditoriale des éléments fournis et communiqués est garantie par la charte d'engagement de nile présente sur le site de la manifestation, et jointe au présent document. Nous recevons vos posters jusqu'au vendredi 18 juillet.

## 100 Visages, 100 Propositions pour la « Pour une loi de [bonne] Santé »

La loi de santé est l'affaire de tous ! Vos propositions...

Afin de vous donner la parole, nous lançons 2 projets :

- 100 Visages Pour la loi de [bonne] Santé :

Vous souhaitez vous exprimer au sujet de la Loi de santé, ce que vous en attendez et ce qu'elle représente pour vous. Utilisez votre webcam, votre smartphone, votre caméra vidéo, enregistrez un film (d'une minute maximum) et envoyez-le nous accompagné de votre nom, prénom et en précisant en quelle qualité vous souhaitez prendre la parole (institution, entreprise, association, citoyen, etc)

- 100 Propositions pour la pour la loi de [bonne] Santé :

Vous pouvez proposer une note d'une page maximum, contenant une (voire 2) proposition(s) qui vous semblent importantes à inscrire dans la Loi de Santé, en joignant une photo et une courte biographie de vous.

Vous pouvez bien évidemment participer aux deux projets. Vos participations seront diffusées sur Facebook et sur le site chaque semaine avant les États Généraux de la Santé en Régions, puis dans leur intégralité le 11 septembre. Nous vous remercions vivement de faire partie des premiers représentants de cette dynamique autour de la démocratie sanitaire, et d'apporter en tant que citoyen votre pierre à l'édifice.

Nous attendons avec impatience vos contributions avant le vendredi 5 septembre 2014, à renvoyer à l'adresse suivante : [laurence.perrier@nile-consulting.eu](mailto:laurence.perrier@nile-consulting.eu)

## Organisation

nile promeut, pilote et organise les 4<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions. Il est assisté dans ses missions d'un Comité Stratégique composé de personnalités qualifiées du monde de la santé, dont la liste est publique et disponible sur le site institutionnel des EGSR. La charte d'engagement de nile précise les modalités des relations avec le Comité Stratégique.

L'équipe de nile en charge des États Généraux de la Santé en Régions se compose de :

- Laurence Perrier, [laurence.perrier@nile-consulting.eu](mailto:laurence.perrier@nile-consulting.eu) , 06 13 07 70 47
- Emeline Mariotte, [emeline.mariotte@nile-consulting.eu](mailto:emeline.mariotte@nile-consulting.eu) , 06 59 18 28 97 ou 01 40 46 78 00
- Jean-Marie Déméa, [posters@nile-consulting.eu](mailto:posters@nile-consulting.eu), 01 40 46 78 00
- Olivier Mariotte, [olivier.mariotte@nile-consulting.eu](mailto:olivier.mariotte@nile-consulting.eu) , 06 07 94 61 73





## Charte d'engagement de nile

Afin de souscrire aux règles déontologiques et pour garantir la meilleure transparence, nile souhaite détailler les principes généraux sur lesquels reposent l'organisation, les soutiens institutionnels et financiers de la manifestation et sa communication. Le présent document est public et figure sur le site internet institutionnel des EGSR (<http://www.etatsgenerauxsanteregions.fr>). Les États Généraux de la Santé en Régions doivent permettre de promouvoir des projets concrets locaux et multi-partenariaux réussis dans le champ de la santé, du social et du médico-social. Exposés sous forme de posters, ils portent sur les champs de la prévention, du dépistage, de l'information, de la formation du patient ou du professionnel de santé et de l'amélioration de la prise en charge, en lien direct avec le thème pour une [bonne] Loi de Santé.

nile promeut, pilote et organise les 4<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions. Il est assisté dans ses missions d'un Comité Stratégique composé de personnalités qualifiées du monde de la santé, dont la liste est publique et disponible sur le site institutionnel des EGSR.

nile s'engage :

- à mettre en œuvre les décisions prises par le Comité Stratégique. Celui-ci fixe les grandes orientations et la stratégie de la manifestation, définit les thématiques des différentes tables-rondes et valide le choix des intervenants. Les membres du Comité Stratégique et les intervenants ne perçoivent aucune rémunération pour remplir leurs missions. Les documents produits par le Comité Stratégique l'engagent à titre collectif, mais n'engagent pas les membres individuellement
- à respecter la libre expression et l'indépendance éditoriale des promoteurs de projets présentés sous forme de posters, des communications et des interventions des intervenants et à n'intervenir en aucune manière sur les appréciations qui pourraient être faites des EGSR par les éditorialistes et journalistes
- à rendre transparentes et publiques les conditions régissant l'offre de partenariat qu'il signe avec un organisme partenaire. Ce partenariat fait l'objet d'un accord écrit amendable et résiliable précisant les objectifs poursuivis, les obligations réciproques des deux parties et les modalités détaillées de l'offre de partenariat. Ce partenariat ne pourra, en aucune façon, constituer un outil de promotion ou de valorisation d'un quelconque produit de santé ou dispositif médical



## Être partenaire des 4<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions

Toute institution ou société peut soutenir les 4<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions, en souscrivant aux offres partenariales décrites dans le document « Être partenaire des 4<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions ». nile, dans sa charte d'engagement, rendra transparentes et publiques les conditions régissant l'offre de partenariat qu'il signe avec un organisme partenaire.

Être partenaire des 4<sup>èmes</sup> EGSR, c'est :

- s'associer et accéder à un événement de référence réunissant toutes les forces vives du monde de la santé : patients, associations, usagers du système de santé, professionnels de santé et leurs représentations syndicales et ordinaires, producteurs de soins, pouvoirs publics et payeurs, journalistes, institutionnels, élus locaux...
- développer une relation privilégiée avec le Comité Stratégique et les intervenants
- bénéficier d'informations régulières sur le déroulement du projet et participer à ce jour d'échange et de réflexion

Partenariat proposés : Jade, Tourmaline ou Émeraude
---

### Partenaire Jade

La contribution, fixée à 5.000€, comprend :

- une inscription gratuite aux 4<sup>èmes</sup> EGSR
- la présence de votre logo sur les éléments de communication (site internet, kakemono, programme et compte-rendu) des 4<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions
- la possibilité de mise en lien de votre site avec le site des EGSR
- la possibilité pour vous d'inviter une personne extérieure à votre société aux 4<sup>èmes</sup> EGSR

### Partenaire Tourmaline

La contribution, fixée à 15.000€, comprend :

- une inscription gratuite aux 4<sup>èmes</sup> EGSR
- la présence de votre logo sur les éléments de communication (site internet, kakemono, programme et compte-rendu) des 4<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions
- la possibilité de mise en lien de votre site avec le site des EGSR
- la possibilité pour vous d'inviter trois personnes extérieures à votre société aux 4<sup>èmes</sup> EGSR
- une invitation pour 2 personnes de votre société aux dîners du Comité Stratégique
- la possibilité de faire figurer un document à caractère institutionnel en rapport avec le thème de l'année sur la clé USB remise à l'intégralité des participants à l'issue des 4<sup>èmes</sup> EGSR (sous réserve de validation du document par le Comité Stratégique)

### Partenaire Émeraude

La contribution, fixée à 25.000€, comprend :

- deux inscriptions gratuites aux 4<sup>èmes</sup> EGSR
- la présence de votre logo sur les éléments de communication (site internet, kakemono, programme et compte-rendu) des 4<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions
- la possibilité de mise en lien de votre site avec le site des EGSR
- la possibilité pour vous d'inviter cinq personnes extérieures à votre société aux 4<sup>èmes</sup> EGSR
- une invitation pour 2 personnes de votre société aux dîners du Comité Stratégique
- la possibilité de faire figurer un document à caractère institutionnel en rapport avec le thème de l'année sur la clé USB remise à l'intégralité des participants à l'issue des 4<sup>èmes</sup> EGSR (sous réserve de validation du document par le Comité Stratégique)
- une présence institutionnelle sous forme de rédactionnel dédié au partenaire dans chacune des newsletters qui suivront les 4<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions
- votre présence institutionnelle dans le cadre de la remise du Prix du Public